

LE SYNDICAT DES AGENTS DE MAÎTRISE ET DES CADRES

REJOIGNEZ-NOUS! ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS

COMBIEN COÛTE MA COTISATION ANNUELLE?

Pour découvrir notre syndicat la première année de cotisation est un tarif unique de 120 euros. Vous bénéficierez chaque année d'un crédit d'impôts de 66 % du montant de la cotisation. Si vous ne payez pas d'impôt sur le revenu, les services fiscaux vous rembourseront le crédit

Exemple: Vous payez à CFE-CGC FERROVIAIRE votre cotisation annuelle de 120 euros en N et en N+ 1 votre crédit d'impôts sera de 79,20 euros. Après déduction de votre crédit d'impôt votre cotisation vous reviendra en réalité à 40.80 euros, soit 3,40 euros par mois.



COMMENT ADHÉRER?

Je clique ci-dessous pour découvrir le bulletin d'adhésion.

le le complète et le l'envoie à l'adresse indiquée avec le moyen de paiement que j'ai choisi. Pour toute difficulté vous contactez le trésorier de CFE-CGC FERROVIAIRE au 06 29 64 90 03 .

cfecgc.fer.tresorier@gmail.com .



LES SERVICES OFFERTS AUX ADHÉRENTS

DANS LE DOMAINE JURIDIQUE :

Bénéficier d'une permanence mensuelle avec l'avocate de la Fédération Nationale CFE-CGC des Transports spécialisée dans le droit social. Il s'agit de la possibilité offerte aux adhérents actifs et

retraités de CFE-CGC FERROVIAIRE, que ce soit dans un contexte professionnel ou strictement personnel, d'avoir recours aux conseils d'un avocat au travers d'une permanence mensuelle gratuite.

C'est une prestation unique dans le monde syndical, que propose CFE -CGC FERROVIAIRE à ses adhérents. En effet, aucun autre syndicat relevant de nos périmètres d'activités n'offre un tel niveau d'engagement. Cette prestation, intégralement prise en charge par le syndicat, n'est pas à confondre avec une permanence juridique que de nombreux organismes possèdent.

L'avocate de CFE-CGC FERROVIAIRE respecte bien entendu la charte de confidentialité des avocats et le secret professionnel. Elle répond ainsi aux questions d'ordre professionnel ou privé et conseille les adhérents qui la sollicitent avec une parfaite étanchéité entre elle et le syndicat. Cette prestation représente une valeur-de 120 euros

Bénéficier de protections juridiques souscrites par la CFE-CGC auprès de la MACIF pour ses adhérents à jour de cotisation

- Contrat « Protection Juridique Vie professionnelle »

Pour tout adhérent nécessitant une assistance lors de sa mise en cause

> Formation Syndicale de la CFE-CGC (CFS), de la Fédération Nationale CFE-CGC des transports, par l'Union

par un tiers à l'occasion d'un litige

dans le cadre de ses activités

- Contrat - Solidarité Vie Syndicale

Pour tout militant dont l'implication

syndicale mérite une assistance

spécifique. Cette garantie a pour

objet d'accorder une prise en charge

des conséquences pécuniaires de la

responsabilité civile qu'il peut

encourir à l'égard des tiers dans le

cadre de sa vie syndicale pour les

dommages corporels, matériels et

Bénéficier d'une assistance

spécifique CFE-CGC FERROVIAIRE

pour toute question relevant des

référentiels de votre entreprise de

notre périmètre et pour tous

problèmes rencontrés dans votre

immatériels

occasionnés.

Les modules de formation balavent des thématiques aussi larges que la connaissance de ses mandats, le développement de sa section, l'épargne salariale, les instances de représentation transnationale et hien d'autres encore

La formation syndicale est un droit consacré par un « droit à congé » concernant tous les salariés. Ce droit est néanmoins accompagné de procédures et d'obligations concernant la prise en charge du salaire et les frais relatifs à la formation

Votre salaire sera maintenu et remboursé ensuite à l'employeur ou restera en tout ou partie à la charge de l'employeur, notamment si un accord d'entreprise le prévoit. Dans tous les cas de figure, les frais éventuels liés à cette formation (déplacement, hébergement, restauration) sont pris en charge par le CFS.

Chaque semestre, le CFS édite un catalogue de formation, envoyé à

Bénéficier d'un intranet qui permet

• à des décryptages des

chaque délégué syndical et disponible pour tous les adhérents

Les modalités d'inscription, ainsi que les documents concernant l'information à l'employeur et la subrogation sont disponibles dans le catalogue.



• à nos publications : guides,

• à des téléchargements de

communication CFE-CGC;

• à vos données personnelles ;

magazines:

campagnes

mémo pratiques, plaquettes,

DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATION

Bénéficier de l'aide aux démarches organismes sociaux.

Groupe paritaire, action Logement finance le logement social et

Bénéficier de la chaine YouTube

Bénéficier régulièrement de notre veille médias afin de rester informer en permanence sur les actualités.

 aux coordonnées de l'ensemble des structures

CFE-CGC et de ses militants.

CFE-CGC pour regarder et écouter les différentes actualités traitées par nos spécialistes et représentants CFE-CGC.

périmètre professionnel ? Saisissez

cette opportunité pour nous

rejoindre et vous investir dans cette

démarche syndicale en défendant

notre concept « gagnant – gagnant ».

DANS LE DOMAINE DE LA REPRESENTATION:

Bénéficier de nos réseaux militants :

- au niveau de nos différentes structures départementales CFE-CGC:
- au niveau des institutions et organismes sociaux:
- au niveau des entreprises où CFE-CGC FERROVIAIRE est représenté, nos Délégués Syndicaux
- · Représentants Syndicaux, élus etc.;

Vous n'avez pas de représentant CFE-CGC FERROVIAIRE dans votre

AUTRES DOMAINES:

au sein des institutions et

Exemple : action logement

accompagne les salariés dans leur résidentielle

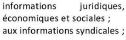


DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION

Bénéficier de formations de qualité qui vous aideront dans vos tâches syndicales mais aussi dans votre travail quotidien par le Centre de

Régionale et/ou départementale.

accidentellement



aux informations syndicales ;







d'accéder :

https://www.cfecgc-ferroviaire.com

cfecgc.fer.secretariat@gmail.com